



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

**Commissions Vie quotidienne - Développement Territorial -
Ressources : Modificatif**

DE20160321_58

Conseil municipal du 21 mars 2016

Rapporteur :
Xavier BONNEFONT

Télétransmise à la Préfecture le
Affichée le 25 mars 2016

24 MARS 2016

L'an deux mille seize le vingt et un mars à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 9 mars 2016

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, M. YOU, M. VERGNAUD, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. CHUPIN, Mme LAÏRI, M. JUIN, M. BOUAZZA, M. PAIN, Mme PEREZ, M. SARDIN

Etaient absents :

Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme GARCIA à M. BONNEFONT
- Mme BOUTTEMY à Mme FAVE
- Mme SERRALHEIRO à Mme MACULA
- M. BOUCHAUD à M. SARDIN
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice)
Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Véronique DE MAILLARD

Arnaud LATOUR
Directeur Général Adjoint

D I V E R S

Commissions Vie quotidienne - Développement Territorial - Ressources : Modificatif

Assemblées et Contrôle de
légalité
Id : 1332

Conseil municipal
21 mars 2016

58

Rapporteur : Xavier BONNEFONT

Lors de la séance du Conseil municipal du 14 avril 2014 et conformément à l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, vous avez procédé à la création des commissions Vie quotidienne, Développement territorial et Ressources et à la désignation de ses membres.

Depuis cette date, la composition de ces commissions a été modifiée successivement par délibérations n° 45 du 19 mai 2014 et n° 61 du 9 février 2015.

Aujourd'hui, Mme Françoise LEGRAND ayant démissionné de ses fonctions d'adjointe et de son mandat de conseillère municipale, il vous est proposé de désigner pour la remplacer :

- Commission Vie quotidienne : M. Arnaud JUIN
- Commission Développement territorial : M. Arnaud JUIN
- Commission Ressources : M. Arnaud JUIN

La nouvelle composition des commissions serait donc la suivante :

COMMISSION VIE QUOTIDIENNE

GARCIA Stéphanie	OZDEMIR Murat
YOU Vincent	GATELLIER Jean-Pol
DUBOIS Valérie	FAVE Bernadette
LAGRANGE Isabelle	BOUTTEMY José
GUITTON Joël	MARQUET Gérard
CHAUVET Danielle	MACULA Cécile
BOURGOIN Patrick	PIERRE-JUSTIN Gilbert
DE MAILLARD Véronique	BIDOIRE Anne-Sophie
VERGNAUD Philippe	BOURGOGNE Samantha
	ACHARKI Rabah
	JUIN Arnaud
	SARDIN Frédéric
	PEREZ Catherine
	COUTANT Françoise

LASBUGUES Elisabeth		RICCI Brigitte
POUSSET Jean-Philippe		PAIN Jean-Paul
SERRALHEIRO Elisabete		BOUAZZA Kader
MONIER Pascal		
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	Anne-	
Laure		
BOUAZZA Laïd		
FRANCOIS-ROUGIER Martine		

COMMISSION DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

CAZENAVE Samuel		ARLOT Véronique
GARCIA Stéphanie		GATELLIER Jean-Pol
VOUVET Elise		FAVE Bernadette
ELIE François		DEBROSSE Denis
GUITTON Joël		MARQUET Gérard
DUBOIS Valérie		MACULA Cécile
BOURGOIN Patrick		BIDOIRE Anne-Sophie
DE MAILLARD Véronique		CHUPIN Guillaume
VERGNAUD Philippe		ACHARKI Rabah
LASBUGUES Elisabeth		JUIN Arnaud
POUSSET Jean-Philippe		SARDIN Frédéric
SERRALHEIRO Elisabete		PEREZ Catherine
MONIER Pascal		RICCI Brigitte
WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	Anne-	BOUCHAUD Jacky
Laure		PAIN Jean-Paul
FRANCOIS-ROUGIER Martine		BOUAZZA Kader
OZDEMIR Murat		

COMMISSION RESSOURCES

CAZENAVE Samuel		DEBROSSE Denis
GARCIA Stéphanie		BOUTTEMY José
YOU Vincent		PIERRE-JUSTIN Gilbert
VOUVET Elise		CHUPIN Guillaume
ELIE François		BOURGOGNE Samantha
		JUIN Arnaud
		COUTANT Françoise

LAGRANGE Isabelle
CHAUVET Danielle
VERGNAUD Philippe
BOUAZZA Laïd
ARLOT Véronique

LAVAUD Philippe
BOUCHAUD Jacky
BOUAZZA Kader

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT et si vous en êtes d'accord, il ne sera pas procédé par scrutin secret aux présentes désignations.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition du rapporteur.

Fait et délibéré au Conseil Municipal

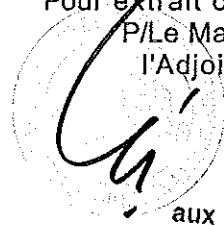
ledit jour

21 mars 2016

Pour extrait conforme,

P/Le Maire,

l'Adjoint



Pour le Maire,
François ELIE
Adjoint délégué
aux Ressources Humaines
Qualité du service public
Evaluation des politiques publiques